

## Compte rendu de réunion

### Réserve souterraine 09

#### Sujets du jour :

- Cogestion de la réserve
- Parcellement et cavités visée par la RNNS
- question neutre à redéfinir afin de la poser aux GE

#### Déroulé de la réunion :

Arnaud Faille rappelle la politique du CDS 09 vis-à-vis de la réserve (oui à des mesures de protection; même fortes, si les menaces sont avérées; pas de restriction si pas de menaces), et rappelle qu'on n'a pas de données biologiques dans près de 90% des cavités Ariégeoises. Il rappelle que la position du SKAB, du CDS09 et de la Co-Sci dans le cadre de l'enquête publique est le report pour modification comme préalable à l'implication dans la gestion

1/ Formulation de la question à poser aux GE : En l'état la question proposée ne faisait pas mention des réserves émises par l'enquête publique. La fédé accepte de la modifier pour la rendre plus simple et impartiale: "êtes vous pour ou contre la cogestion de la FFS dans le projet de RNNS ?"

**David Bianzani a dit que la question ne sera vraisemblablement pas posée à cette AG FFS de Nancy** (à confirmer au fil de l'eau avec la fédé) Du côté CDS, nous avons demandé la réponse avant l'AG régionale.

2/ Menace frontale de mise en conformité : les statuts des organes décentralisés doivent être identiques à ceux des structures nationales : avoir un président, un secrétaire, un trésorier. Voté dans le rapport moral par le CA FFS. Gestion collégiale acceptée pour le moment mais en attente de confirmation par le ministère.

3/ Précision sur la cogestion, deux acteurs seulement seront désignés sur les trois organismes se positionnant pour le moment : le PNRPA, la FFS possible, l'ANA. La fédé semble penser qu'il vaut mieux y être pour ne pas subir de futures gestions dans lesquelles le monde de la spéléologie n'aura aucun pouvoir décisionnel. Flo rappelle que l'ANA ne sont pas des scientifiques, contrairement au SKAB. On rappelle que les structures administratives freinent trop souvent la science : si la gestion est stricte, aucune autorisation ne sera donnée aux scientifiques. Les gens vont éviter de travailler là où il y a des restrictions. Les espèces protégées ne sont pas menacées. Un exemple concret : Anglade possède des espèces menacées, mais est sortie du classement.

3/ Problème de topo: le PNRPA propose l'usage de la balise électromagnétique afin de placer les cavités visées. Le CDS n'a pas été sollicité pour participer officiellement à ce jour mais la fédé dit avoir fait son possible pour qu'il le soit.

Le CDS explique que la balise est non adaptée aux terrains, ils proposent l'utilisation du lidar qui est plus fiable et adapté au terrain. Le sujet est à discuter rapidement car le budget est en cours de discussion. Philippe rappelle que les réserves sont "non susceptibles d'altérer l'économie du projet". La fédé demande de leur faire confiance pour être porte-parole des spéléos. Il dit que la FFS a demandé à ce que CSR et CDS 09 soient sollicités officiellement pour reprise des topos, et espère que nous répondrons favorablement si nous le sommes.

4/ Arnaud parle de problèmes liés aux parcelles qui incluent des cavités non visées par le projet (on passe de 29 sites cibles à une centaine de cavités dont l'accès sera impacté du seul fait de leur présence sur les parcelles cibles). Philippe lui répond que c'est impossible de faire un décret à partir des noms de cavités et sans parcelle. Arnaud rappelle qu'un découpage intraparcellaire est possible et a été fait sur certaines des cavités du projet.

José cite l'exemple de la RNN de la Pointe de Givet (Ardennes) où ils possèdent un comité consultatif de la réserve. Il y a deux ans, 2 Arrêtés Préfectoraux ont été cassés pour déplacer des parcelles -> possibilité avec le temps de déclasser certaines cavités grâce à un vote du comité consultatif. La gestion RNN sera renouvelée tous les 5 ans : appel à gestionnaires voté par comité consultatif.

Si la FFS n'obtient pas gestion au départ, possibilité de l'obtenir d'ici 5 ans, 10 ans ... Il dit qu'il vaut mieux éviter de se mettre en porte à faux avec les gens pour entrevoir le futur.

5/ Arnaud mentionne que la Co-Sci FFS a été très peu sollicitée, mais que le SKAB a fait un gros travail de recherche et d'analyse, que la RNNS s'appuie sur leurs données scientifiques. DB souhaitait que la FFS prenne la gestion totale de la réserve, mais cela n'a pas été retenu. Il rappelle que les décisions FFS doivent être collectives et qu'il souhaite prendre sa décision après vote des fédérés. Il souhaite aussi se positionner contre la loi Duplomb avec la FFS, et va proposer ça au vote du CA FFS. Des questions sont posées sur les réserves liées au renforcement des données scientifiques. Philippe Fleury indique agir à ce niveau là (notamment sur l'analyse de l'eau et le changement climatique). Question sur les délais légaux quant aux procédures. Aucune réponse ne peut être apportée pour le moment, le peu d'informations communiqués sont des bribes de débuts d'échanges informels si ce n'est que dossier ne remontera pas au national avant cet été..

**Flo et Arnaud précisent qu'il serait bien de prévenir le CDS quand des actions sont entreprises en Ariège.**

Pour finir, l'avis du CNPN, dont Philippe Fleury fait partie, ne sera pas rendu avant sollicitation ministère par DREAL. L'Etat s'organise pour lever les réserves et notamment sur le sujet des topographies.